

GLAUCOME*



DEFINITION

Le glaucome est une maladie de l'œil qui provoque une diminution irrémédiable du champ de vision. Il est la conséquence de dommages au nerf optique. Le plus souvent, le glaucome est associé à la suite de l'élévation de la pression à l'intérieur de l'œil (pression intraoculaire).

C'est une maladie grave de la vision, qui entraîne une destruction lente du nerf optique, et qui peut aboutir à la perte totale de la vue. Il existe plusieurs formes de glaucome : les glaucomes à angle ouvert représentent 80% des cas.

AIDES MOBILISABLES

- Adaptation de l'organisation de travail (pauses aménagées, adaptation de planification...)
- Aide financière de la Mission handicap pour l'achat de matériel adapté (loupes électroniques, lunettes...)
- Aménagement du poste de travail (grand écran, logiciel d'agrandissement des caractères...)
- Localisation du poste permettant de communiquer en face à face

Aides mobilisables réservées aux travailleurs handicapés dans les limites des conditions et du budget de l'accord relatif à l'insertion et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés en accord avec la médecine du travail (liste d'aide non exhaustive)

FACTEURS DECLENCHANTS

La plupart des glaucomes sont causés par une élévation de la tension oculaire. Pour le glaucome à angle ouvert, les facteurs sont :

- **Age** : la fréquence augmente dès 40 ans
- **Hérédité** : Prédisposition familiale
- **Autre problème de vue** : Myopie forte
- **Les maladies cardiovasculaires, le diabète ou l'hypertension artérielle** aggravent les lésions du nerf optique
- **Médicaments** : prise de corticoïdes par voie générale ou locale

CONSEQUENCES

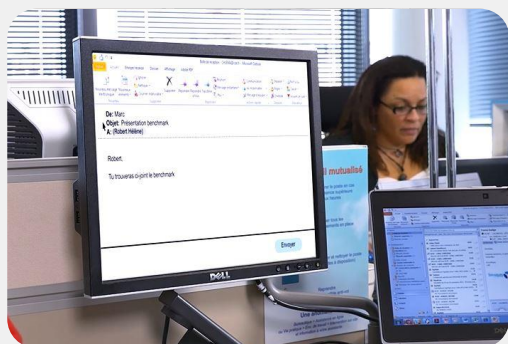
- Perturbation du champ visuel périphérique, alors que la vision centrale est préservée (vision en tunnel).
- Cécité d'installation progressive.

CONSEIL DE L'EXPERT

« Les symptômes du glaucome sont ignorés au début de la maladie. Il est donc primordial de se faire dépister après l'âge de 40 ans, et encore plus précocement si d'autres cas ont été déclarés dans la famille.

Le traitement, et surtout la prévention des maladies cardiovasculaires sont essentiels au contrôle de la maladie »

Médecin du travail - ACMS



LE CAS DE MARC

Dans l'épisode n°8 des aventures de Marc & Andy, nous découvrons que Marc a un glaucome, causant des troubles visuels générés par les perturbations d'Andy. Après de nombreuses péripéties Marc se décide à **déclarer son handicap**. La Mission handicap peut alors l'accompagner avec l'appui de la médecine du travail et d'un ergonome. Marc bénéficie d'une **étude de poste réalisée par un ergonome**, suivie de la mise en place, sur son poste de travail, d'un **écran de PC plus grand** et d'un **logiciel de grossissement de caractères**. Grâce à ces aménagements, Marc a pu porter Andy hors de sa vue, et y voir beaucoup plus clair.

SOURCES**

- Glaucome [en ligne]. Ameli-sante, mise à jour 12 juin 2014 [consulté le 28 juillet 2015]. Disponible sur : <http://www.ameli-sante.fr/glaucome/quest-ce-que-le-glaucome.html>
- Glaucome [en ligne]. Journal des femmes, mise à jour juillet 2015 [consulté le 28 juillet 2015]. Disponible sur : <http://sante.journaldesfemmes.com/pratique/maladies/maladies-des-yeux/1109/glaucome.html>
- Glaucome [en ligne]. PasseportSanté.net, mise à jour en octobre 2012 [consulté le 28 juillet 2015]. Disponible sur : http://www.passeportsante.net/fr/Maux/Problemes/Fiche.aspx?doc=glaucome_pm



*Les fiches Maladies sont des fiches informatives qui ne peuvent être considérées comme exhaustives et qui en conséquence doivent faire l'objet de vérifications. En aucun cas, ces informations ne peuvent se substituer à un avis médical.

** les liens hypertextes menant vers d'autres sites ne sont pas mis à jour de façon continue. Il est possible qu'un lien devienne introuvable. Veuillez alors utiliser les outils de recherche pour retrouver l'information désirée.